Bibliothèque anarchiste

Le Droit social
Semaine politique (5 mars 1882)
5 mars 1882

extrait le 11 novembre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré du n°4 du *Droit social*
Le Droit social, publié à Lyon de février à juillet 1882, est le deuxième journal anarchiste de l'histoire de France.

bibliotheque-anarchiste.com

Semaine politique (5 mars 1882)

Le Droit social

5 mars 1882

Table des matières

Sénat **5**

L'on ne sait plus sur quel pied danser, la croyance en Dieu s'en va, l'esprit militaire l'accompagne, qu'allons nous devenir, milliard de Dieu !

⁂

M. Humbert répond que certainement la chèvre est intéressante autant que le chou, et le chou autant que la chèvre, et que l'on tâchera bien si l'on peut, de concilier les droits de la loi, avec les consciences de ceux qui en ont et *vice versa*, que pour sa part il est partisan du serment, et par conséquent adversaire de ceux qui *ne jurent pas.* Mais que dans toutes ces histoires, il faut s'en rapporter par mesure de prudence, à la jurisprudence, qui est la providence des hommes de loi.

⁂

M. De Gavardie remercie M. Humbert pour ses excellentes déclarations, quoiqu'il les trouve un peu platoniques, en conséquence il recommence à s'emballer de plus belle, et finit par dire que M. le Garde des Sceaux n'est pas à la hauteur de le comprendre.

À gauche. — Assez ! il va se faire mal.

M. Le Président. — Personne ne demande plus la parole pour se taire, suffit ! la question est vidée.

En prédisant la semaine dernière, la conclusion de l'interpellation Clovis Hugues, nos prévisions n'ont pas été à la hauteur de la réalité, puisque l'affaire s'est terminée plus platement que nous l'avions supposé, mais cette fois sans artifices.

Il paraît que le truc des ordres du jour de confiance commence à *sentir*, les députés n'osent plus s'en servir pour couvrir ce qu'ils appellent leur dignité parlementaire.

Les ministres s'en passent avec aisance et facilité, car de la confiance de la Chambre, ils s'en moquent comme d'une noix vide. Leur devise est celle-ci : confiance — pas confiance — confiance tout de même !

Aussi les *confiants* ont pu s'en rendre compte au sujet de l'interpellation en question, qui peut se résumer ainsi, (étant dépouillée de tout artifice parlementaire).

⁂

M. Clovis Hugues. — Pourquoi avez-vous expulsé Lavroff.

M. de Freycinet. — Qu'est-ce que cela peut bien vous faire, la loi nous accorde un pouvoir *discrétionnaire*, nous nous en servons, allez donc vous asseoir, je n'ai pas de comptes à vous rendre.

À cette réponse on ne peut plus catégorique, tous les Clovis et tous les Hugues et consorts, de fermer prestement leurs becs, sachant qu'il y a aussi une loi qui permet au gouvernement d'*expulser* en masse les députés comme autant de laquais insolents, lorsqu'ils se permettent de raisonner.

Et franchemen[1] ce serait à vous dégoûter d'être dép[2] [3]quant qu'un électeur de voter) si[4]s… de bottes, il fallait retourner[5]es des *chers* électeurs et promettre encore « des places de concierges ou de croquemorts » aux membres influents des comités électoraux, et « le paradis terrestre » aux vulgaires électeurs, à *la masse.*

1. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.
2. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.
3. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.
4. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.
5. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.

Affronter ces enfers, que l'on appelle réunions populaires, où, malgré toutes les précautions, il parvient toujours à se glisser de *mauvaises têtes* parmi les *bonnes* ; des incrédules qui rient de vos phrases, dites à effet, qui vous posent des questions.... bien embarrassantes ; qui ont toujours quelque chose à vous reprocher, « les mauvaises langues ! » et qui finissent les « impertinents ! » par vous traiter d'arracheurs de dents, charlatans et autres noms malsonnants et malplaisants, qui compromettent singulièrement la dignité et le *succès* d'un aspirant représentant . . . . . .

. . . . . .

Non ! mille millions de fois, non ! mieux vaut mourir à son... siège . . .

. . . . . .

Sénat

28 février.

Par extraordinaire le spectacle promet d'être intéressant, aussi y a-t-il affluence d'amateurs.

M. Humbert, garde des sceaux et gobelets, ministre de l'intérieur.... Non ! pas comme ça !.... M. Humbert, garde des sceaux, et M. Goblet, ministre de l'intérieur, prennent place au banc ministériel.

Presque tous les amovibles et inamovibles sont à leur fauteuil... percé !

. . . . . .

L'ordre du jour appelle la discussion de l'*interpellation* (il n'y a plus que de ça) de M. de Gavardie — dit la terreur des infidèles — sur le serment de justice....

M. de Gavardie. — Il se plaint avec des larmes de rhinocéros plein la voix, de ce que depuis quelque temps, nous assistons devant la justice, à un spectacle douloureux. Oui ! s'écrie-t-il, dans notre belle France, fille aînée de l'église, il y a des hommes qui refusent le serment devant Dieu, nom de Dieu !

Il faut *savoir* lutter contre le *courant* !

Soyez libres-penseurs tant que vous voudrez, mais ne niez pas l'existence de quelque chose ressemblant à un Dieu, que ça s'appelle comme l'on voudra ?

Dieu ! Mahomet ! Allah ! Jupiter ! Cupidon ! Bouddha ! etc.

Que les libres-penseurs fassent des concessions, nous en faisons bien nous ! et des cruelles ! (par force par exemple). Il nous faut la permission des maires, pour laisser sortir le père Dieu dans la rue. Il nous faut la permission de M. Floquet, pour aller porter des pains à cacheter aux malades (manière de les étouffer).